

Avis aux agriculteurs –

Commission de constat de dégâts aux cultures – Sécheresse printemps-été 2018

La Commission de constat de dégâts aux cultures se réunira le **lundi 3 septembre 2018** à 16 heures.

Les agriculteurs ayant subi des dégâts à leurs cultures situées sur le territoire de la Commune de Waimes, suite à la sécheresse de ce printemps et de cet été 2018 et n'ayant pas reçu de document de constat, sont invités à le signaler à l'Administration Communale, auprès du Secrétariat – Tél. : 080/68 91 77– pour le **28 août 2018 au plus tard**.